



SOCIETE DE TIR DE REIMS

SAISON 2017-2018

TIR SPORTIF

DEMANDE DE LICENCE				
ADULTE <input type="checkbox"/>		JEUNE <input type="checkbox"/>		
CREATION <input type="checkbox"/>			RENOUVELLEMENT <input type="checkbox"/>	
Nom :	Prénom :	Féminin <input type="checkbox"/>	Masculin <input type="checkbox"/>	
Compétiteur : OUI <input type="checkbox"/>		NON <input type="checkbox"/>		
Si renouvellement type d'arme utilisé :				
Nom de jeune fille :				
Date de naissance :		Lieu de naissance :		
Pour la France, préciser le département :		Pour l'étranger, préciser le pays :		
Nationalité :		Pays :		
Adresse :				
Code Postal :				
Pays de résidence :				
Téléphone :		Portable :		
Tél. prof :				
Profession :				
Courriel :				
Date de la demande			PIECE D'IDENTITE PRESENTEE	
<i>Signature du demandeur</i>		CNI	Passeport	Autres
LE PRESIDENT DE LA SOCIETE CERTIFIE QU'IL EST BIEN EN POSSESSION DU CERTIFICAT MEDICAL POUR TOUTE NOUVELLE DEMANDE DE LICENCE CONCERNEE CONFORMEMENT A LA LEGISLATION EN VIGUEUR				
La Fédération Française de Tir se réserve le droit de ne pas valider une licence indûment délivrée.				
Dans le cas d'un mineur, le Président de l'Association qui appose sa signature et le cachet du club sur la présente licence, certifie être en possession de l'autorisation obligatoire de la personne exerçant l'autorité parental pour le mineur concerné.				
Cette demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médical a été effectué conformément à la loi (cf. Article 5 de la loi n°99-223 du 23 mars 1999) et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription. La licence visée par le médecin devra être présentée pour tout renouvellement.				
Personne(s) à contacter en cas d'urgence				
Nom	Prénom			
Nom	Prénom			
CADRE RESERVE				
Demande reçue le			Commentaires/Profession	
REGLEMENT	<input type="radio"/> Chèque	<input type="radio"/> Espèce	<input type="radio"/> 3 Fois	